



FORMATION Maintenir et actualiser des compétences Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Public :

- Il s'agit d'une formation tout public.

Pré-requis :

- Être titulaire du certificat de SST

Moyens pédagogiques :

Formation essentiellement pratique, basée sur la réalisation de cas concrets, travaux en groupe, vidéo, simulation.

1 mannequin adulte

1 mannequin enfant

1 mannequin nourrisson

Dans un souci d'hygiène, les peaux de visage et les sacs d'insufflation sont individuels

1 DAE de formation

Durée :

1 jour soit 7 heures

Groupe de 4 à 10 stagiaires maximum pour 7 h de formation (7 h de présence).

Dates, lieux et cout :

Voir calendrier

Nombre de participants :

Groupe de 4 à 10 stagiaires maximum

Maintien et Actualisation des Compétences (MAC)

Le Maintien et Actualisation des Compétences a pour but de permettre aux titulaires du SST de conserver et de mettre à jour leurs compétences telles que définie par le référentiel de formation de l'INRS. Cela doit permettre d'atteindre un niveau au moins équivalent voir supérieur à celui de sa formation Initiale.

OBJECTIFS :

- Entretien, actualiser et perfectionner les connaissances en secourisme « SST »
- Rester efficace dans les gestes à accomplir lors d'un incident
- Conserver la validité du certificat initial

METHODE D'EVALUATION

Conformément au document de référence SST INRS, deux épreuves certificatives sont proposées en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence.

INTERVENANTS

Formateur en sauvetage secourisme du travail, formé et agréé par l'INRS.

PROGRAMME DE FORMATION MAC SST

Cours essentiellement pratique, conforme au programme de l'INRS :

- ✓ Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soit même
- ✓ Rechercher suivant un ordre déterminé la présence d'un ou plusieurs signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
- ✓ Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- ✓ Choisir à l'issue de l'examen l'action de l'examen l'action ou les actions à effectuer
- ✓ Surveiller jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin
- ✓ Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- ✓ Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- ✓ Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

VALIDATION

Délivrance d'un nouveau certificat de SST au candidat ayant participé activement à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux épreuves certificatives des compétences SST, pour une durée de 24 mois.